



Impossible procès

- **Jeudi 23 mai à 20h Lavoir Moderne Parisien** 35, rue Léon 75018 Paris Tel 01 42 52 09 14
Metro: Château Rouge
- **vendredi 24 à 14h30 devant le Ministère de la santé pendant la vigie d' INDEPENDENT WHO un acte**
- **Samedi 25 mai à 14h30 à la Cartoucherie à confirmer**
- **Lundi 27 à 20h au CAFÉ DE LA GARE** 41 rue du Temple 75004 Paris **Tél. :** 01 42 78 52 51
Métro : Hôtel de ville / Rambuteau

Les autorités nucléaires françaises le rappellent: Un accident nucléaire pourrait très bien arriver en France. Quelles en seraient les conséquences, et comment mettre en cause les responsables en amont d'une catastrophe atomique ? Telles sont les questions soulevées par la pièce de théâtre «L'impossible Procès».

L'ACCIDENT

Dans la nuit du 3 novembre 2015, un Boeing 747 de la compagnie Royal Air Maroc immatriculé EI-CSY, en provenance de Casablanca, vol AT 764, arrivée prévue à Paris Orly à 4h15, s'est écrasé sur La centrale nucléaire du Blayais, située sur la commune de Braud et Saint-Louis, dans le département de la Gironde. Il y avait à son bord 2 pilotes, 4 hôtesses, 140 passagers dont 2 bébés. Il n'y a aucun survivant.

SUR SCÈNE, UN TRIBUNAL.

Le Président (Patrick Gay-Bellile) mène les débats. Il y a la procureure (Véronique Pilia), l'avocat (Jean-Louis Debard) et le prévenu (Bruno Boussagol). Une narratrice (Noémie Ladouce) intervient avant chaque acte pour commenter le procès et apporter les informations complémentaires nécessaires à la compréhension de l'histoire.

Le Président ouvre la séance : « Aujourd'hui, samedi 3 novembre 2018, nous jugeons, au nom du Peuple français, l'Industrie électronucléaire française, représentée ici par Monsieur le Très Haut Commissaire à l'Énergie Nucléaire Civile, Monsieur De Pressac François, Directeur Président du Très Haut Commissariat à l'Énergie Nucléaire Civile, pour risque causé à autrui, non-assistance à personne en danger, et homicide involontaire.

RÉALISATION : BRUNO BOUSSAGOL

TEXTE : JEAN-LOUIS DEBARD

AVEC : NOÉMIE LADOUCE, VÉRONIQUE PILIA, PATRICK GAY-BELLILE,
JEAN-LOUIS DEBARD ET BRUNO BOUSSAGOL

ET LA PARTICIPATION DE : MARINETTE MINNE, CHRISTIANE THERR et JEAN-PIERRE MINNE